



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
VILLE DE GRACEFIELD**

Séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Gracefield, tenue le 8 avril 2025, à la salle du conseil, située au 3, rue de la Polyvalente, Gracefield, à 19 h 00.

Sont présents, les membres du conseil : Madeleine Caron, Alain Labelle, Daniel-Luc Tremblay, Mélanie Lefebvre, Hugo Guénette et Jean-Philippe Caron.

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, monsieur Mathieu Caron.

Sont également présentes, la directrice générale, madame Julie Jetté et la directrice générale adjointe et greffière, madame Allyssa Ross.

Cinq contribuables et une employée étaient également présents.

La séance du conseil se tient conformément au règlement de régie interne no. 246-2024.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2025-04-063 Ouverture de la séance ordinaire

Madame la conseillère Mélanie Lefebvre, appuyée par monsieur le conseiller Jean-Philippe Caron, propose et il est résolu :

Que la présente séance soit ouverte, il est 19 h 01.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

LÉGISLATION

2025-04-064 Adoption de l'ordre du jour

Madame la conseillère Mélanie Lefebvre, appuyée par monsieur le conseiller Jean-Philippe Caron, propose et il est résolu :

D'adopter l'ordre du jour avec ses ajouts et ses reports.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2025-04-065 Adoption du procès-verbal – des procès-verbaux

Considérant que conformément à l'article 333 de la LCV, les membres du conseil ont reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits ;

En conséquence, monsieur le conseiller Alain Labelle, appuyé par monsieur le conseiller Hugo Guénette, propose et il est résolu :

Que les procès-verbaux suivants soient adoptés et que dispense de lecture soit faite, ces documents ayant été expédiés au préalable :

- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2025 ;

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Note au procès-verbal :

Dépôt par la trésorière des activités de fonctionnement et d'investissement à des fins fiscales au 31 mars 2025.

ADMINISTRATION

2025-04-066 Adoption des comptes municipaux – Mars 2025

Considérant que les comptes municipaux pour le mois de mars sont déposés ;

En conséquence, monsieur le conseiller Alain Labelle, appuyé par madame la conseillère Madeleine Caron, propose et il est résolu :

Que ce conseil décrète le paiement des dépenses d'administration courantes, approuve la liste des dépenses incompressibles déjà payées, le tout tel que déposé au comité des finances, pour un total de 595 138,98 \$.

- Salaires nets : 152 099,28 \$
- Liste sélective des chèques : chèques no 27634 à 27662 pour un montant de 56 458,11 \$
- Liste sélective des dépôts directs : dépôt no 677 à 742 pour un montant de 247 942,85 \$

- Liste des prélèvements : no 732 à 796 pour un montant de 138 638,74 \$

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d’assemblée, demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2025-04-067 Engagement de dépenses – Avril 2025

Considérant les engagements de dépenses déposés par les différents départements pour le mois d’avril 2025 ;

Considérant que les prix soumis sont présentés sans les taxes applicables et transport, s’il y a lieu ;

En conséquence, monsieur le conseiller Jean-Philippe Caron, appuyé par monsieur le conseiller Hugo Guénette, propose et il est résolu :

Que les engagements de dépenses suivants soient acceptés :

- | | |
|--------------|-------------|
| • Urbanisme | 904,50 \$ |
| • Transports | 9 172,91 \$ |

Que les listes d’engagements de dépenses fassent partie intégrante du procès-verbal sous la cote 2025-04-067.

Que madame la directrice générale Julie Jetté, soit autorisée à signer toute entente jointe en annexe auxdits engagements de dépenses ou à signer tout document permettant de donner plein effet aux présentes.

La présente résolution autorise également le versement de dépôts lorsqu’ils sont inscrits sur les documents joints en annexe.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d’assemblée, demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2025-04-068 Autorisation de dépense – Bourses mérite scolaire 2025

Considérant la sollicitation pour des bourses de mérite scolaire reçues ;

Considérant l’importance de soutenir et encourager les jeunes de notre communauté dans la poursuite de leur projet de vie ;

En conséquence, monsieur le conseiller Daniel-Luc Tremblay, appuyé par madame la conseillère Mélanie Lefebvre, propose et il est résolu :

D'autoriser neuf (9) bourses de mérite scolaire pour l'année 2025 à des élèves résidents à Gracefield.

Les bourses seront attribuées de la façon suivante :

- 1 bourse de 250,00 \$ pour un élève de Gracefield fréquentant le Centre St-Joseph de Gracefield ;
- 2 bourses de 250,00 \$ pour 2 élèves de Gracefield fréquentant l'école secondaire Sacré-Cœur de Gracefield ;
- 3 bourses de 50,00 \$ pour des élèves de Gracefield fréquentant la Cité étudiante de la Haute-Gatineau ;
- 3 bourses de 100,00 \$ pour des élèves de l'école secondaire St. Michael's de Low.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2025-04-069 Demande de don – Fondation Santé Vallée-de-la-Gatineau

Considérant qu'une demande de don a été présentée par la Fondation Santé Vallée-de-la-Gatineau afin de financer l'achat d'équipements et de soutenir la réalisation de nouveaux projets au bénéfice de leurs différents établissements de santé dans la Vallée-de-la-Gatineau ;

Considérant que ces divers équipements et nouveaux projets permettront de bonifier les services de santé, ainsi que de réduire les transferts vers les centres hospitaliers de Gatineau et réduire le temps d'attente dans les installations de Maniwaki ;

Considérant que la Fondation tiendra la 14^e édition de son souper gastronomique au restaurant l'Huile d'Olive, à Bouchette, le 3 mai 2025 ;

En conséquence, monsieur le conseiller Alain Labelle, appuyé par monsieur le conseiller Hugo Guénette, propose et il est résolu :

D'autoriser une dépense de 400,00 \$ pour l'achat de deux (2) billets pour le souper gastronomique de la Fondation Santé Vallée-de-la-Gatineau.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2025-04-070 Demande de don - Projet cour d'école - Sacré-Cœur de Gracefield

Considérant la demande de don reçu dans le cadre du projet d'aménagement du terrain de la cour d'école Sacré-Cœur de Gracefield ;

Considérant l'engagement des membres du Conseil de la Ville de Gracefield à promouvoir le bien-être et le développement des élèves ;

En conséquence, madame la conseillère Madeleine Caron, appuyée par monsieur le conseiller Jean-Philippe Caron, propose et il est résolu :

D'autoriser un don sous forme de travaux de construction au Centre de services scolaires des Hauts-Bois-de-l'Outaouais pour soutenir leur projet d'aménagement de la cour d'école au pavillon Sacré-Cœur de Gracefield comme suit :

- Enlever le sable de la surface de l'asphalte dans la zone de travail (+/- 3'') ;
- Découper à la scie un carré d'asphalte de 15'x15' (4''-6'' d'épaisseur) ;
- Excavation du matériel granulaire dans ce carré jusqu'à une profondeur de 12'' ;
- Enlèvement et élimination de l'asphalte et des matériaux granulaires.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2025-04-071 Autorisation de dépense – Projet de guichet unique pour la marche dans la Vallée-de-la-Gatineau

Considérant qu'une demande de contribution a été reçue du Pôle d'excellence en récréotourisme Outaouais (PERO) ;

Considérant que le don de la Ville contribuera à mettre sur pied un projet de coordination des différentes initiatives visant la pratique de la marche et de la randonnée pédestre en groupe ;

En conséquence, monsieur le conseiller Daniel-Luc Tremblay, appuyé par monsieur le conseiller Hugo Guénette, propose et il est résolu :

D'autoriser une dépense au montant de 250,00\$ pour une contribution financière à ce projet.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Note au procès-verbal :

Monsieur le conseiller Jean-Philippe Caron se retire à 19h05.

2025-04-072 Demande d'appui à la résolution 2025-03-067 du canton de Low

Considérant la réception de la résolution 2025-03-067 du canton de Low pour appui au CLSC de Low ;

Considérant que la Ville de Gracefield désire donner son appui pour ce dossier ;

Considérant que le CLSC de Low joue un rôle essentiel dans la prestation de services de santé et de services sociaux à notre population, en particulier aux résidents des régions rurales ;

Considérant que l'accès aux services de santé locaux est un enjeu crucial pour nos résidents en raison de l'éloignement des hôpitaux et des services spécialisés ;

Considérant que la population de notre municipalité et des environs compte sur le CLSC pour obtenir des services essentiels, notamment des soins infirmiers, du soutien à domicile, des services psychosociaux et de la prévention en santé publique ;

Considérant que la crise des soins de santé dans notre province, y compris la pénurie de professionnels de la santé comme les médecins de famille, les infirmières et les techniciens médicaux d'urgence, a déjà un impact négatif profond et généralisé sur tous les citoyens, avec un accès inadéquat aux soins de santé pour les aînés, les jeunes, les familles, les étudiants, les personnes handicapées et les personnes qui ont besoin de services de santé mentale ;

Considérant qu'alors que le Premier Ministre, monsieur François Legault, déclare dans son Plan d'action 2024-2029, *La Fierté de vieillir*, que nous devons continuer à travailler pour permettre de vieillir en santé et en sécurité à la maison, son gouvernement met en œuvre une réduction de 1,5 milliards de dollars dans le financement des soins de santé ;

Considérant que les résidents de notre région, en particulier les personnes âgées, risquent de subir d'autres pertes importantes en raison des compressions budgétaires proposées dans les services de soins de santé, en particulier avec la réduction du CLSC à une seule journée de service par semaine, disponible sur rendez-vous seulement, à compter du 1^{er} avril ;

Considérant que la communauté a exprimé son inquiétude quant à la capacité du système de santé local à répondre aux besoins de notre population, et que les services offerts à nos citoyens sont de plus en plus réduits ;

Considérant que les défis liés à l'accès aux soins de santé sont exacerbés pour notre communauté bilingue qui reçoit des soins dans sa langue ;

Considérant que la santé est une responsabilité provinciale, mais que la représentation de la population locale et la défense de ses besoins incombent au conseil municipal ;

Considérant que les municipalités sont le palier de gouvernement le plus près des citoyens et qu'elles doivent être informées de tout changement aux services de santé afin de mieux répondre aux préoccupations de leur population ;

Considérant que la communication entre le CLSC et les municipalités avoisinantes est essentielle pour assurer une planification adéquate des services locaux et pour prévenir les impacts négatifs sur les résidents ;

Considérant que le maintien et l'amélioration des services de santé locaux en milieu rural nécessitent une collaboration étroite entre les autorités municipales et les établissements de santé ;

Considérant que les soussignés croient que le système de soins de santé actuel est brisé et doit être amélioré par des efforts de collaboration entre les intervenants municipaux, provinciaux et des soins de santé afin de faire face à la crise de façon efficace ;

Considérant que le conseil du canton de Low a déjà adopté plusieurs résolutions (2023-025, 2023-167, 2024-050) demandant des statistiques, de l'aide, une amélioration et une garantie de service de la part de divers acteurs clés, y compris :

1. M. Marc Bilodeau - Président-directeur général du CISSS de l'Outaouais
2. Mme Marion Carrière - Commissaire aux plaintes et à la qualité des services - CISSSO
3. Mme Claire Major - Comité des usagers - CISSO
4. Conseil d'administration du CISSSO
5. M. Robert Bussière, député de Gatineau
6. M. Mathieu Lacombe, ministre responsable de l'Outaouais,
7. M. Christian Dubé, ministre de la Santé
8. M. Lionel Carmant, ministre responsable des Services sociaux
9. Mme Sonia Bélanger, ministre responsable de la Santé et des Aînés
10. M. François Legault, premier ministre de la province de Québec

Considérant que toutes les tentatives de discussion n'ont donné lieu à aucune réponse ou action ;

Considérant que le Conseil des Maires de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau a également adopté plusieurs résolutions relatives aux besoins en matière de soins de santé ;

En conséquence, monsieur le conseiller Alain Labelle, appuyé par madame la conseillère Madeleine Caron, propose et il est résolu :

Que le conseil de la Ville de Gracefield désire appuyer la résolution 2025-03-067 adoptée par le conseil du canton de Low.

Qu'une copie de la présente résolution leur soit acheminée.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Note au procès-verbal :

Monsieur le conseiller Jean-Philippe Caron réintègre son siège à 19h05.

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE SI NÉCESSAIRE

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

2025-04-073 Entérinement de la nomination d'une inspectrice en bâtiment et environnement

Considérant qu'un poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement était à combler ;

Considérant que ce poste a été affiché à l'interne et à l'externe ;

En conséquence, madame la conseillère Madeleine Caron, appuyée par madame la conseillère Mélanie Lefebvre, propose et il est résolu :

D'entériner la nomination de l'employée 13-0010 au poste d'inspectrice en bâtiment et environnement de la Ville de Gracefield, en date du 7 avril 2025.

Que madame Marie-Christine Morin soit nommée à titre de fonctionnaire désignée selon l'article 119 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, comme étant responsable de la délivrance des permis et certificats.

Que soit conféré à madame Marie-Christine Morin les pouvoirs de visite et d'inspection prévus aux règlements d'urbanisme et municipaux et agisse à titre de fonctionnaire désignée pour l'application des articles 120 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Que les conditions d'emploi soient assujetties aux dispositions de la convention collective en vigueur.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

TRANSPORTS

2025-04-074 Autorisation de dépense – Travaux d'infrastructure (rue Locas)

Considérant les travaux effectués sur la rue Locas ;

Considérant la facture reçue de L4 Construction Inc. au montant de 34 446,91 \$ pour les travaux d'infrastructure ;

En conséquence, monsieur le conseiller Alain Labelle, appuyé par monsieur le conseiller Hugo Guénette, propose et il est résolu :

D'autoriser le paiement de la facture reçue au montant de 34 446,91 \$ plus les taxes applicables auprès du fournisseur L4 Construction Inc. pour des travaux d'infrastructure (rue Locas).

Que cette dépense soit imputée aux sommes reçues avec le Programme de la taxe sur l'essence de la contribution du Québec (TECQ).

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

HYGIÈNE DU MILIEU

LOISIRS ET CULTURE

2025-04-075 Contribution financière Camp de jour 2025

Considérant que la Ville de Gracefield souhaite offrir un camp de jour aux enfants du territoire pour la période estivale 2025 ;

Considérant que ce service est essentiel pour les parents et travailleurs de la Ville ;

Considérant que l'organisme Jeunesse sans frontières Vallée-de-la-Gatineau possède les ressources nécessaires pour assurer la gestion et l'encadrement d'un tel service ;

Considérant que la Ville de Gracefield a budgété une somme de 35 000 \$ pour soutenir financièrement la mise en place et le fonctionnement du camp de jour pour l'été 2025 ;

Considérant la recommandation du conseil municipal de confier la mise en place et la gestion du camp de jour à la direction dudit organisme ;

En conséquence, monsieur le conseiller Daniel-Luc Tremblay, appuyé par madame la conseillère Mélanie Lefebvre, propose et il est résolu :

Que la Ville confie le mandat de mise en place et de gestion du Camp de jour 2025 à la Jeunesse sans frontières Vallée-de-la-Gatineau.

Que la Ville de Gracefield contribue une somme de 35 000,00 \$ pour la saison estivale 2025, pour les enfants résidants sur le territoire de la Ville de Gracefield, soit un nombre de 44 enfants.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2025-04-076 Autorisation de dépense – Ozero

Considérant la réception du devis du fournisseur Ozero au montant de 4 330,00 \$ pour l'hébergement de la plateforme du portail administratif, destiné à la gestion des certificats de la station de lavage à bateaux ;

En conséquence, monsieur le conseiller Hugo Guénette, appuyé par monsieur le conseiller Daniel-Luc Tremblay, propose et il est résolu :

D'autoriser une dépense au montant de 4 330,00 \$ plus les taxes applicables payable au fournisseur Ozero pour la saison estivale 2025.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2025-04-077 Entente d'entretien de la pelouse - CPE Vallée Sourire

Considérant la demande du Centre de la Petite Enfance Vallée Sourire concernant l'entretien de leur pelouse ;

Considérant que nous assurons déjà l'entretien du terrain de soccer ;

Considérant que le CPE Vallée Sourire souhaite à nouveau renouveler cette collaboration et sollicite l'appui de la Ville de Gracefield pour l'entretien de leur pelouse ;

En conséquence, madame la conseillère Madeleine Caron, appuyée par monsieur le conseiller Jean-Philippe Caron, propose et il est résolu :

Que la Ville de Gracefield prendra en charge la tonte de la pelouse du CPE Vallée Sourire pour une durée de trois (3) ans.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2025-04-078 Autorisation de dépense – Festival des arts et de la scène Val-Gatinois 2025

Considérant l'engagement de la Ville de Gracefield à soutenir le succès du Festival des arts de la scène Val-Gatinois ;

En conséquence, monsieur le conseiller Daniel-Luc Tremblay, appuyé par madame la conseillère Mélanie Lefebvre, propose et il est résolu :

D'autoriser une dépense au montant de 360,00 \$ (4 billets avantage / 90,00 \$ chacun) plus les taxes applicables au Festival des arts de la scène Val-Gatinois.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2025-04-079 Adhésion – Loisir sport Outaouais 2025-2026

Considérant qu'il y a lieu de renouveler l'adhésion à Loisir Sport Outaouais pour la période 2025-2026 ;

En conséquence, monsieur le conseiller Alain Labelle, appuyé par madame la conseillère Mélanie Lefebvre, propose et il est résolu :

De renouveler l'adhésion 2025-2026 de la Ville de Gracefield auprès de Loisir Sport Outaouais pour un montant de 184,00 \$ plus les taxes applicables.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2025-04-080 Désignation de Jeunesse sans Frontières Vallée-de-la-Gatineau comme camp de jour de délégation municipale

Considérant qu'une résolution municipale est nécessaire pour désigner Jeunesse sans Frontières Vallée-de-la-Gatineau comme camp de jour de délégation municipale ;

Considérant que cette désignation leur permettra de bénéficier d'un tarif réduit pour l'adhésion à l'Association des camps de jour du Québec et d'accéder à une grande variété d'outils et de documents utiles à l'organisation et à la gestion du camp ;

En conséquence, monsieur le conseiller Alain Labelle, appuyé par monsieur le conseiller Hugo Guénette, propose et il est résolu :

Que la Ville confie le mandat de mise en place et de gestion du Camp de jour 2025 à l'organisme Jeunesse sans frontières Vallée-de-la-Gatineau.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SÉCURITÉ PUBLIQUE

2025-04-081 Autorisation de dépense – Climatisation Maniwaki Inc.

Considérant la résolution 2024-12-367 autorisant l'acquisition d'une station respirable (compresseurs) pour le service incendie de Gracefield ;

Considérant la nécessité d'installer un système de ventilation pour ladite acquisition ;

Considérant la réception de la soumission de Climatisation Maniwaki Inc. pour un système de ventilation ;

En conséquence, monsieur le conseiller Alain Labelle, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Philippe Caron, propose et il est résolu :

D'autoriser une dépense au montant de 7 216,00 \$ plus les taxes applicables au fournisseur Climatisation Maniwaki Inc pour le système de ventilation.

D'autoriser les frais reliés pour l'installation auprès d'un électricien.

Que la dépense soit imputée à même le surplus accumulé.

D'autoriser madame la directrice générale Julie Jetté à signer tout document permettant de donner plein effet à la présente résolution.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, Jacqueline Boucher, trésorière, conformément à la Loi, certifie que la Ville de Gracefield dispose, au fonds général d'administration, de crédits suffisants pour les dépenses ci-haut énumérées sont engagées.

Jacqueline Boucher
Trésorière

RAPPORT DE COMITÉS

Note au procès-verbal :

Les présidents de chaque comité ont présenté un rapport verbal concernant les activités de leur comité.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Note au procès-verbal :

La période de question se déroule de 19 h 14 à 19 h 26.

VARIA

Note au procès-verbal :

Il n'y a aucun varia.

LEVÉE DE LA SÉANCE

2025-04-082 Levée de la séance ordinaire

Madame la conseillère Madeleine Caron, propose et il est résolu :

Que la présente séance soit levée, il est présentement 19 h 26.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Le maire

La directrice générale adjointe et
greffière

Mathieu Caron

Allyssa Ross

Approbation du procès-verbal :

Je, Mathieu Caron, ai approuvé toutes et chacune des résolutions
contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la directrice
générale adjointe et greffière de mon refus de les approuver
conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et Villes*.

Mathieu Caron
Maire